

Mon client est prêt à démarrer et créer une entreprise

Votre client est prêt à **démarrer son projet** ?

Pour créer une entreprise, il doit accomplir une série de **démarches administratives**.

Avec UCM, apportez-lui **l'aide comptable et juridique** dont il a besoin pour débiter sereinement.

Mon client est prêt à créer une entreprise : c'est parti !

Etape 1 : Vérifier son droit d'accès à la profession

Etape 2 : Publier les statuts de sa société au Moniteur Belge

Etape 3 : Ouvrir un compte bancaire professionnel

Etape 4 : Inscription BCE

Etape 5 : Comment activer le numéro de TVA ?

Etape 6 : Quand s'affilier à la Caisse d'assurances sociales UCM ?

Etape 7 : Pourquoi souscrire une PLCS ?

5 bonnes raisons d'être client UCM

Aide juridique

Centralisation des formalités administratives

Demandes d'autorisations spécifiques

Suivi des prestations familiales

Pension légale complémentaire (PLC)

Tous les outils pour mon client

Tous les conseils pour mon client

Les séances d'infos pour mon client

Documents téléchargeables

Les aides publiques

